

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT
RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE MIXTES
AMENDEMENT ORGANIQUE CHAULANT
AVANTAGES

- Corrige l'acidité (pH) du sol
- Apporte du calcium et du magnésium
- Augmente la teneur en matière organique
- Améliore la structure du sol
- Réduit les coûts associés à l'utilisation de la chaux

VALEUR FERTILISANTE

Paramètres	Teneur totale moyenne	Valeur fertilisante disponible
Azote total kg/tm	2	0
Phosphore (P ₂ O ₅) kg/tm	1,13	0,79
Potassium (K ₂ O) kg/tm	0,2	0,2
Densité tm/m ³	0,65	
Matière sèche %	47	
Matière organique %	50	
C/N	46	
pH	8,0	
Immobilisation de l'azote	0,7 kg/tm	
Pouvoir chaulant	1 : 6	


SPÉCIFICATIONS

- Résidus de désencrage chaulants provenant du recyclage de la fibre de papier mélangés à des biosolides municipaux
- Contrôle de qualité effectué périodiquement
- Délai de récolte après épandage variant de 30 jours à 36 mois

MODE D'EMPLOI

- Dose d'épandage variant de 10 à 45 tm/ha (4 à 18 tm/ac)
- Appliquer à l'aide d'un épandeur de précision ou conventionnel
- Nécessite l'apport d'azote supplémentaire pour compenser l'immobilisation
- Privilégier les cultures qui sont moins exigeantes en azote pour l'année de culture suivant l'application
- Éviter l'application de chaux en association avec ce produit
- Suivre les recommandations agronomiques figurant au PAER



Pour plus d'informations, communiquez avec un de nos conseillers techniques :

Région de l'Abitibi-Témiscamingue
819-444-1047

Région de la Montérégie
514-210-7035 ou 514-349-4677

Région des Laurentides et de l'Outaouais
514-817-4362

Région de Québec
418-933-0525

Région de Lanaudière
450-494-2940

Région du Centre du Québec et Mauricie
819-380-7955

Région de l'Estrie
888-474-7657